

AFFAIRE N° 17. - Stade du Chandron - Demande de subvention à adresser au Service Départemental de la JEUNESSE et des SPORTS

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, en ce qui concerne ce dossier, le Cabinet HEBRARD a demandé à M. le Préfet d'organiser une réunion de travail à la Préfecture pour mettre définitivement au point l'avant-projet de construction du Stade du Chandron et la détermination des participations pécuniaires nécessaires à la réalisation de la Première Tranche.

Cette réunion doit se faire avec les représentants de la Préfecture, du Service de la Jeunesse et des Sports, des représentants de la Commune et des autres Services intéressés.

Il serait donc préférable suivant l'avis de M. BEL d'une part et du Cabinet HEBRARD d'autre part, de prévoir le retrait de ce dossier de l'ordre du jour du Conseil Municipal et son renvoi à une séance ultérieure dès après cette réunion de travail.

M. TESSIER. - J'estime qu'une réunion préliminaire doit se tenir à la Mairie.

La proposition de M. TESSIER est retenue et sera notifiée aux différents intéressés.